Detournay. — Devienne. — Dervaux. — Desmarque. — Divry. — Dugripon. — Dumont Céline. — Dumont Marie. — Estrabant. — Farinaux. — Ferlin. — Fontier. — Gabel. — Gilbert. — Goze. — Guilbert. — Guillemand. — Gustin Aurore. — Gustin Julia. — Houben — Journez. — Junca.

4e *Catégorie*. — Jeudi matin à 8 heures à l'Hôtel-de-Ville.

Kiebbe. — Labbe. — Lafhte. — Laurent. — Lebecq. — Leclercq Berthe. — Leclercq Marie. — Leclusolle. — Lecoq. — Lecour. — Lefebvre. — Legrand. — Lemaitre. — Lemerre. — Lepoure. — Lesaffre — Lesage. — Lestienne. — Lhomme. — Maes. — Mahieu. — Masselet. — Masurel. — Midoux. — Mille Jeanne.

5e *Catégorie*. — Jeudi soir à 2 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

Monier. — Montagne. — Mnsard. — Noël. — Parsy — Pillons. — Plaquet. — Quignon. — Richard. — Richet Louise-Adèle. — Richet Louise-Virginie. — Romond. — Rouzé. — Saunier. — Sartiaux. — Schwartz. — Spillart. — Thelliez. — Tourbé. — Vandamme. — Van Ingeland — Faicart.

La première catégorie des candidats a passé l'examen oral, hier après-midi; les noms des lauréats ont été proclamés.

Nous publierons la liste complète des lauréats quand l'examen sera terminé et que cette liste aura été communiquée.

Par arrêté préfectoral du 1er juillet 1881, M. Jules Lenglé, agent-voyer cantonal de 3e classe, à Quesnoy-sur-Deûle, est nommé à Solre-le-Château, en remplacement de M. Achille Brunet.

M. Henri Renau, agent-voyer cantonal à Landrecies, est chargé de la circonscription de Quesnoy-sur-Deûle.

M. Charles Bruyère, agent-voyer auxiliaire à Lille, est nommé à Landrecies.

Par arrêté du Ministre des finances, sont sommés dans le Pas-de-Calais :

Percepteur à Hénin-Liétard, M. Guisard ; percepteur à Verchocq, M. Bigotte; percepteur à Aubin-Saint-Waast, M. Hermant.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la *Grande-Harmonie* jeudi prochain à 8 h. 1/2 sur le kiosque établi au square.

1. Allegro militaire XXX. — 2. *Aïda* Verdi — 3. Valse Gung'l. — 4. Fantaisie Demersmam. — 5. Gavotte XXX. — 6. O. Métra.

On nous prie d'annoncer que, dimanche après-midi, l'harmonie la *Concordia* donnera un concert sur la place Sainte-Elisabeth. Cette société s'est assuré le concours de la *Fanfare de Lys*

Nous apprenons avec plaisir que la jeune et vaillante société, l'*Echo de la Lys*, d'Armentières, a remporté, au concours d'Ivry, en 1re section de la 2e division : le 1er prix de lecture à vue avec félicitations du jury; le 1er prix d'exécution à l'unanimité, avec félicitations du jury.

Concours d'honneur, prix unique, couronne de vermeil, obtenu à l'unanimité avec félicitations du jury.

Mardi, après-midi, l'école de natation a été plus fréquentée que jamais. On estime que 3 à 4,000 personnes sont venues se baigner au côté gratuit.

Au moment de la fermeture, l'agent de service fit sa tournée et découvrit un pantalon et une chemise paraissant appartenir à un enfant de dix ans.

Tous les sauveteurs de l'école de natation plongèrent immédiatement dans les bassins qu'ils visitèrent en tous sens pendant près d'une heure. Les recherches restant infructueuses, le directeur fit demander le chauffeur et lui donna l'ordre de vider les bassins. Pendant que l'on procédait à cette opération, M. Equinet, demeurant rue Fulton vint réclamer les vêtements qui avaient causé tant d'émoi, disant que son fils n'avait pu les retrouver en sortant du bain et qu'il était rentré chez lui avec des vêtements d'emprunt.

Le comble de la distraction n'est-il pas de se jeter dans un bassin rempli d'eau et profond d'environ trois mètres et de ne se rappeler seulement alors que l'on ignore les mouvements les plus élémentaires de la natation ? C'est cependant ce qui s'est produit hier après-midi à l'école de natation. Un cabaretier de la rue du Tilleul, M. André D.... s'est jeté dans le grand bassin. Ne sachant pas nager il y aurait certainement trouvé la mort si deux maîtres-nageurs ne s'étaient aussitôt portés à son secours.

Une ouvrière peigneuse a été arrêtée hier et dirigée sur la maison d'arrêt de Lille. Rencontrant une petite fille, entre les mains de laquelle se trouvait un panier rempli d'articles d'épiceries, elle l'en avait dévalisée et avait été surprise au moment où elle cherchait à vendre le produit de son vol.

Cette jeune fille se nomme Camille Lepers. Elle menait depuis longtemps déjà, une vie très-irrégulière.

Un jeune garçon de la rue Daubenton, Félix C...., a été arrêté, avant-hier. Il est accusé de s'être fait remettre, par diverses personnes, plusieurs sommes d'argent qu'il réclamait au nom de son patron et qu'il dissipait ensuite.

Un fraudeur en herbe, Clément Vancommelbeck, âgé de 10 ans, a été arrêté hier, colportant en ville des allumettes chimiques de provenance belge.

On a surpris, hier, couché au milieu d'un jardin, rue Richard-Lenoir, à Roubaix, un garçon de magasin de Tourcoing, nommé Edouard V.... Pour pénétrer dans ce jardin, V...., n'avait rien trouvé de mieux que de démolir une partie de la barricade qui en défendait l'accès.

On s'est introduit, l'avant-dernière nuit, dans un hangar situé, rue Saint-Maurice et appartenant à M. Victor Marchand, mécanicien, rue de l'Alma. Trois lapins s'y trouvaient; on les a emportés. Une plainte a été déposée par le propriétaire des rongeurs.

On a arrêté, dans la journée d'hier, Delbarre, 23 ans charretier, demeurant rue des Coulons et Varvey, 23 ans, charretier, demeurant rue du Tilleul, deux amateurs de volailles, sans doute de ces maraudeurs de nuit qui dévastent trop souvent les basses-cours dans les campagnes.

Dans la nuit de dimanche, vers deux heures du matin, ils ont, accompagnés d'un autre gaillard que la police recherche activement, pénétré dans la cour de M. Pennetrat, entrepreneur, rue Neuve de Roubaix, à Tourcoing, où ils n'ont pu enlever qu'un canard, dérangés qu'ils ont été dans leur besogne, par l'arrivée du propriétaire, mis en éveil par les cris d'alarme du volatille.

Le canard, corps du délit, a été retrouvé à Roubaix, dans une chambre qui servait de rendez-vous à nos trois industriels.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 11 heures, un incendie a éclaté à Sailly-lez-Lannoy dans l'habitation de Mme veuve Sophie Delrue, boulangère.

Le mobilier, bon nombre de sacs de farine, toute la toiture et la moitié de l'immeuble ont été la proie des flammes.

Les pompiers de Willems sont accourus sur le lieu du sinistre, mais leurs efforts ont été paralysés par le manque d'eau.

Les pertes sont évaluées approximativement à 9.500 francs il y a assurance de 16.150 francs à la Cie. *La Nationale*.

Hier, à 3 heures 45 du soir, le nommé Petit, soldat au 43e de ligne, 4e bataillon (classe 1879), s'est noyé en prenant un bain à l'école de natation de Lille. Il est entré dans un bassin ayant 2 mètres 20 de profondeur.

Lorsqu'on s'est aperçu que ce baigneur ne reparaissait pas à la surface de l'eau, l'un des maîtres nageurs de l'école, le nommé Leblanc, s'empressa de plonger et trouva, après plusieurs recherches infructueuses, le corps du soldat Petit. M. le docteur Castiaux, appelé immédiatement sur les lieux, ainsi que le médecin major du régiment, s'empressèrent de prodiguer au noyé tous les soins prescrits en pareille circonstance pour le rappeler à la vie, mais ce fut en vain. On employa la pile électrique et l'on n'obtint pas un meilleur résultat. L'autorité militaire, prévenue, a fait transporter le mort à l'hôpital militaire.

On nous écrit :

La Société de gymnastique et d'armes, l'*Ancienne*, de Roubaix, vient d'offrir à ses membres honoraires, une fête qui a eu le mérite d'être extrêmement variée et très attrayante. Aussi peut-on dire que l'*Ancienne* vient d'ajouter une palme nouvelle à celles déjà conquises en maints concours.

Point n'est besoin, du reste, de faire l'éloge de cette Société qui se distingue par son attitude disciplinée et son travail à la fois énergique et correct.

Rappelons seulement ici que les mouvements d'ensemble ont été enlevés avec une facilité et une régularité parfaites. Après un travail en sections, plein d'entrain et de vigueur, les exercices libres ont aussitôt commencé.

Dans ces manœuvres habilement exécutées, on a pu remarquer que les principes sont toujours respectés et mis en complète harmonie avec la force et l'entraînement des travailleurs.

La boxe et le quadruple trapèze ont surtout intéressé les spectateurs.

La seconde partie s'est ouverte par une novation très goutée dont nous félicitons les organisateurs de la fête : aux sons harmonieux d'une musique entraînante, tous les travailleurs ont exécuté des mouvements élégants qui ont provoqué les applaudissements chaleureux du public.

Enfin les pyramides humaines ont eu le succès qu'elles méritent et ont couronné cette fête charmante à laquelle la *Concordia* avait bien voulu prêter son concours.

Interprète des sentiments unanimes des spectateurs, je puis dire avec conviction que l'*Ancienne* n'a point failli à sa vieille et chère devise : Force et courage.

Un spectateur.

Une Réparation nécessaire.

On lit dans le *Progrès du Nord* :

Le 30 décembre dernier, cinquante-huit jeunes soldats du 4e zouaves en garnison à Alger, étaient empoisonnés, par le terrible virus de la syphilis, à la suite d'une vaccination faite maladroitement sur ces malheureux par un aide-major.

On fit le silence autour de ce terrible accident et comme on avait tardé à avouer le mal qu'on avait fait, le traitement des pauvres soldats fut commencé quand il était trop tard pour enrayer la corruption. — Aujourd'hui, la plupart de ces cinquante-huit soldats sont syphilisés jusqu'à la mœille. L'abominable maladie a ravagé leur organisme et tari chez eux les sources même de la vie.

Nous avons sous les yeux une lettre que l'un d'eux adresse à sa mère, Mme veuve W.... à Lille. Les détails qu'il donne sont navrants. « L'on me brûle tous les jours la gorge, dit-il, et l'on va me faire une grave opération. Si, comme on en parle, il est question de nous réformer, mieux vaudrait la mort. »

L'Etat, au service de qui ces malheureux, ont été frappés, leur doit une réparation qui ne saurait tarder.

Qu'on fasse d'abord du médecin coupable l'exemple qu'il faut faire pour éviter le retour de pareille incurie, puis, si l'on renvoie les pauvres soldats, il faut leur donner une large pension qui assure au moins à ceux qui survivront les quelques soulagements que le temps peu apporter à leur cruelle situation.

Cette réparation est nécessaire, indispensable.

Belgique.

La manifestation de lundi soir

Voici le récit que nous apporte la *Gazette* sur la manifestation d'hier soir à Bruxelles :

La manifestation en faveur du suffrage universel, annoncée pour hier à huit heures, a laissé à la Grand'Place son aspect accoutumé jusqu'à huit heures et demie. Alors seulement quelques groupes se sont formés. Vers neuf heures moins un quart, la place s'est couverte de curieux qui étaient descendus au-devant de la manifestation.

Il était près de neuf heures quand le cortége s'est mis en marche dans l'ordre suivant : six torches, un tambour, une musique jouant des pas redoublés, un transparent portant les mats : *Extension du droit de suffrage*, — les manifestants, — et un second transparent avec l'inscription *Suffrage universel*, le tout atteignit une cinquantaine de mètres de longueur.

Le cortège, après avoir fait un crochet par la place de la Monnaie, s'est rendu rue de la Loi par la rue de la Madeleine et la place Royale, en chantant la *Marseillaise* et en criant : *Vive Janson* sur l'air des lampions. Il a poussé des huées et des sifflets devant le ministère des affaires étrangères, de l'instruction publique et de la justice. Il n'avait pas fait en route de nouvelles recrue.

Puis il s'est rendu par la rue Ducale, le boulevard et la rue des Petites-Carmes chez M. Janson.

Les nombreux promeneurs qui l'ont vu passer ont montré une indifférence absolue.

— GAND. — Notre correspondant de Gand nous écrivait à la date d'hier soir :

« Un terrible incendie a éclaté ce matin à Gand, chez MM. Goddens et Vandewalle, fabricants rue du Jambon. Les deux établissements sont en feu. Plusieurs maisons rue des Maçons sont compromises. La pompe à vapeur travaille activement.

Au Parlement Belge

On nous écrit de Bruxelles, 5 juillet.

Chambre des Députés. — Le ministre des finances répond au nom du gouvernement, au discours de M. Janson.

Il dit que la question soulevée par ce député est la plus grande qui ait jamais été soulevée au Parlement belge.

Il serait absurde d'introduire dans le régime électoral deux principes différents : le cens et la capacité.

La question de la révision de l'article 47 de la Constitution, qui est la conséquence imminente de la proposition Janson, n'est pas mûre.

Le ministre des finances voit une menace de mort pour le gouvernement et le parti libéral, dans la prière de M. Janson.

FAITS DIVERS

— Hier, par suite d'une explosion de fûts de pétrole et de benzine, un terrible incendie s'est déclaré chez un droguiste, à Rouen.

La force de l'explosion a été telle, qu'une partie du bâtiment s'est écroulé, ensevelissant un certain nombre de personnes sous les décombres.

Les secours venus de toutes parts ont empêché que le feu se propageât aux habitations voisines.

Les travaux de déblaiement sont poussés avec une grande activité. Jusqu'ici, deux femmes ont été retirées mortes.

Plusieurs personnes blessées grièvement ont été transportées à l'hôpital.

On a la certitude que d'autres victimes se trouvent encore sous les décombres.

Une vive émotion règne à Rouen.

— Nous lisons dans le *Figaro* :

« On nous affirme que nous avons été victime d'une stupide plaisanterie en insérant, d'après une lettre qui avait tous les caractères d'authencité, le récit d'un assassinat commis sur un prêtre à Gannat.

« Nous sommes très heureux que cette nouvelle soit fausse. Mais par le temps de prêtrophobie qui court, elle n'avait rien de bien invraisemblable.

« A Moulins, on insulte en pleine rue Mgr de Dreux-Brézé ; la même race de voyous pouvait bien, à Gannat, avoir donné quelques coups de couteau à un simple ecclésiastique. »

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

L'assassinat du capitaine Matei

Tunis, 4 juillet, 1 h. 59 soir.

L'enquête sur l'assassinat du capitaine Mattei continue activement. M. Roustan, qui de minuit à quatre heures a été tenu au courant par le télégraphe, était à Manouba dès quatre heures.

Aussitôt après que l'assassinat a été commis, au milieu d'une nuit obscure, un peu avant neuf heures, une émotion s'empara des soldats infirmiers qui prirent les armes et tirèrent des coups de fusils.

Le 27e bataillon de chasseurs à pied, casernés à la villa Khérédine, croyant à une attaque, a pris les armes : l'attitude ferme et prudente du commandant du bataillon a empêché l'émotion première de prendre de plus grandes proportions.

Le meurtrier s'est servi d'un fusil Lefaucheux à deux coups; il n'y a plus de doute possible car une cartouche a été retrouvée aujourd'hui dans un bois d'oliviers vers lequel l'assassin a du fuir.

De nombreux arabes sont armés de fusils à deux coups; mais aucun du système Lefaucheux. Nous avons avons constatés tous ici par nous-mêmes dans une visite aux fabriques et aux magasins d'armes, que tous les fusils à deux coups vendus sont des fusils à pierre ou des fusils à piston : cela excluerait l'idée que l'assassinat aurait été commis par un arabe.

L'instruction a découvert encore qu'en dehors du Mercanti arrêté, dont parlait une dépêche précédente, un autre marchand maltais vendant de l'absinthe, avait été fermé dans l'après-midi d'hier, par ordre du capitaine Mattei. Ce dernier ayant dépassé la boutique du maltais, celui-ci le menaça avec ses poings. L'ordonnance de M. Mattei a déposé aujourd'hui de ces derniers faits. Ce maltais s'est enfuit. Sa boutique est fermée. De graves soupçons pèsent sur lui.

Une grande émotion a régné à Manouba, toute la nuit.

Le général Maurand, commandant les troupes, est arrivé sur le théâtre de l'événement, assez tard parce qu'il loge loin du campement ; mais toutes les dispositions d'ordre avaient été prises par M. Malapert, commandant des chasseurs à pied.

Avec le colonel Senault et le commandant Malapert, nous sommes allés visiter le lieu du crime ; nous avons reconstitué complètement la scène. Les deux coups ont été tirés par derrière une haie de cactus située à une douzaine de mètres de l'emplacement où étaient les officiers Mattei et Ast. M. Mattei était le plus en vue. La première balle a passé au-dessus de sa tête ; la deuxième l'a frappé en pleine poitrine et a coupé l'aorte. La mort a été instantanée. La victime n'a poussé aucun cri.

Cet assassinat produit à Tunis une impression profonde, mais aucun signe de désorare. Si l'assassinat a été commis par un maltais agissant par vengeance, l'émotion n'aura aucune suite ; mais si l'instruction révèle qu'il a été commis par un arabe, l'agitation pourrait naître et une répression exemplaire deviendra nécessaire.

Les funérailles du capitaine Mattei

Tunis 5 juillet, 10 h. matin.

L'enterrement du capitaine Mattei a lieu en ce moment. Les troupes tunisiennes forment la haie. Des détachements français précèdent et suivent le cortège avec la fanfare du 27e chasseurs à pied. M. Roustan, le général Maurand, de nombreux officiers y assistent. La foule est considérable.

Le télégraphe allait hier jusqu'à Medhia. Cette nuit il a été coupé. On ne communique même plus avec Souse. Il est probable que le bombardement de Sfax a eu lieu hier. Sinon il commencera aujourd'hui. Cela dépend de l'heure à laquelle l'ordre de bombarder sera arrivé au commandant du cuirassé *Alma*.

Tunis, 5 juillet, 10 h. 5 m, matin.

Le corps du capitaine de Mattei, transporté ce matin à 7 heures du Palais Kerédine à la gare de Manouba, est arrivé à Tunis à 8 heures.

Le général Maurand et tous les officiers non retenus par le service ont voulu accompagner le corps jusqu'au cimetière.

Une compagnie de chasseurs à pied, deux batteries d'artillerie, un peloton de chasseurs d'Afrique, commandés pour ce service, étaient venus par le chemin de fer.

Le gouvernement beylical avait commandé 150 hommes, conduits par un colonel, pour assister à la cérémonie.

Les soldats français, musique en tête, ouvraient la marche. Les soldats du bey formaient la haie.

Le deuil était conduit par M. Roustan, le général Maurand et le capitaine Peyrolle.

Toute la colonie française était présente. On peut évaluer à 15,000 le nombre des personnes massés sur les trottoirs.

A l'arrivée du corps, l'église était déjà envahie par plus de 500 personnes. Une messe solennelle a été dite par le supérieur. La musique du 27e a joué plusieurs morceaux. L'absoute a été donnée à l'entrée de la chapelle du cimetière.

Aussitôt la cérémonie terminée, le corps a été porté dans la chapelle où deux discours ont été prononcés, l'un, par le général Maurand, et l'autre par le capitaine Peyrolle.

A la sortie, les soldats du bey ont tiré trois feux de peloton. Le colonel Ben-Amar commandait.

Nos soldats se sont rendus à pied à la Manouba. La musique a exécuté plusieurs morceaux en traversant la ville.

Tunis, 5 juillet, 11 h. m.

Le général Maurand a fait en quelques phrases l'éloge de Mattei. Il a dit que c'était un officier distingué qui était appelé à une haute situation militaire. Au début de la campagne, Mattei demanda à venir en Tunisie et fut nommé à l'état-major de la quatrième brigade. C'était un homme d'un mérite rare ; il comprenait facilement tous les ordres et les exécutait encore plus rapidement. Le général a exprimé de sympathiques regrets à sa famille et a engagé tous ses camarades à se joindre à lui pour dire à cette victime un dernier adieu.

Tunis, 5 juillet, 11 h. 10 m.

Voici le discours du général Peyrolle :

Je dois à une amitié d'enfance de retracer en peu de mots la vie de celui que nous conduisons à sa dernière demeure.

Nous avons été ensemble au Prytanée militaire, où ses succès de Mattei ne se démentirent jamais et le conduisirent à l'Ecole Polytechnique en 1868.

Sous-lieutenant en 1870, il était nommé capitaine en 1874, admis à l'Ecole supérieure de guerre en 1877 et attaché depuis bientôt deux ans au service de l'état-major.

C'est dans l'exercice de ces dernières fonctions, Messieurs, que vous avez pu apprécier la franchise de son caractère, l'aménité de ses relations et ses rares aptitudes militaires.

Il semait la gaîté parmi nous.

Hélas ! c'est ici, au milieu d'une conversation amicale, que la balle d'un assassin est venue nous le ravir, alors qu'il eût désiré verser son sang pour la France.

Ton ardent amour de la patrie, mon pauvre Mattei, te rendait digne de tomber au champ d'honneur, et tu meurs victime d'un affreux guet-apens.

Derrière toi tu laisses une mère inconsolable, une famille en pleurs et des camarades en deuil.

Laissez moi vous remercier tous, et en particulier la population française de Tunis. Votre présence marque la part que vous prenez au deuil qui frappe l'armée française en la personne de celui qui a rougi de son sang le sol tunisien.

Adieu, Mattei, ceux qui t'accompagnent aujourd'hui conserveront de ta mémoire un ineffaçable souvenir.

Tunis, 5 juillet.

M. Read, consul d'Angleterre, s'est joint au cortége, à la sortie de l'église.

Le bey s'était fait représenter par le général Ali-Bey, par un colonel, et Tayeb-Bey par un colonel et le docteur Burgnet.

M. Maccio quittera Tunis demain.

Le général Saussier

M. le général Saussier est aujourd'hui à Paris; il compte partir par le paquebot de samedi.

Il ne dissimule pas qu'il va prendre en Algérie une situation extrêmement difficile sinon impossible. Toutefois son extrême énergie fait espérer qu'il sera à la hauteur de la lourde tâche qui lui est confiée.

Son intention est d'agir sans perdre une heure et dès lundi ou mardi le télégraphe nous apportera les premières mesures qu'il se promet de prendre.

On se rappelle que c'est lui qui, en 1871, a étouffé en peu de temps l'insurrection algérienne. Il est vrai qu'il avait à sa disposition de vieilles troupes rompues aux marches d'Afrique, des soldats de 6 et 7 ans habitués à porter de lourds fardeaux sous ce ciel brûlant, et qu'il ne va posséder maintenant que de jeunes troupes, pleines de courage et de bonne volonté, mais physiquement encore peu faites à ce rude climat.

Rentrée des troupes en France

Perpignan, 4 juillet, soir.

L'état-major et un bataillon du 142e de ligne, venant de Tunisie a fait son entrée en ville.

La municipalité, les autorités militaires et civiles, les ont reçus à la gare, où le maire entouré du Conseil municipal, leur a souhaité la bienvenue.

Immense concours de population.

LE BOMBARDEMENT DE SFAX

Les ministres se sont réunis hier matin en Conseil de cabinet, à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

La séance du Conseil a été relativement courte. On s'y est assuré exclusivement de la question algérienne.

Les ministres de la guerre et de la marine ont communiqué à leurs collègues les mesures qu'ils ont cru devoir donner pour mettre promptement fin aux désordres qui ont éclaté à Sfax. Il résulte de ces instructions que le bombardement de cette ville a dû commencer dès hier matin. Le débarquement des troupes transportées par la *Sarthe* commencera dès que le bombardement de la marine l'aura rendu possible.

Ces mesures ont reçu l'approbation du conseil M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE a ensuite fait part au conseil des télégrammes qu'il avait adressés au gouverneur général de l'Algérie, à la suite des massacres de Saïda, pour lui demander un rapport détaillé sur le nombre des victimes, les faits se rapportant aux massacres, la conséquence de ces faits au point de vue de l'émigration dont il a été question dans les journaux et à la tribune, et enfin sur les mesures prises tant par les autorités civiles que militaires pour calmer l'émotion causée par les agissements de Bou-Amena et réparer les désastres commis.

La séance du conseil a pris fin à dix heures et demie.

Nous lisons dans le *Paris-Journal* :

Sous toutes réserves.

Le gouvernement serait décidé à faire acte d'énergie dans l'affaire de Sfax.

Le commandant de l'escadre aurait reçu, par avisо rapide, l'ordre de sommer les habitants non rebelles à l'autorité du bey, d'avoir à quitter la ville dans les vingt-quatre heures. Après quoi la ville serait bombardée, les compagnies de marins fusiliers des équipages de la flotte, les troupes tunisiennes et les bataillons français débarqueraient, avec l'ordre de faire le moins de prisonniers qu'il leur serait possible, et la ville serait ensuite rasée.

On comprendra que c'est là une nouvelle fort grave, mais le gouvernement aurait considéré que les Européens, français ou étrangers, ayant été chassés de Sfax et complètement ruinés, aucun intérêt, autre que ceux des habitants indigènes de la ville, tous rebelles, ne serait lésé, et qu'en conséquence un acte d'énergie, devant avoir un effet moral immense dans ces contrées, était nécessaire ; sinon, le bénéfice de la campagne tunisienne serait perdu.

Nous lisons dans le *Figaro* :

On croit que Sfax a été bombardé hier.

Les familles européennes fuient les villes du littoral dans la crainte des révoltes et des massacres. Il est d'une nécessité absolue que toutes les villes du littoral sud soient occupées par de l'infanterie de marine.

Madrid, 5 juillet.

Sur 53.000 Espagnols, habitant la province d'Oran, 5,000 seulement sont rentrés en Espagne.

L'émigration continue.

L'ASSASSINAT DE M. GARFIELD

Washington, 5 juillet.

Beaucoup de personnes commencent à croire que l'attentat contre le président Garfield n'est pas l'œuvre d'un fou, mais le résultat d'un complot beaucoup plus grave et plus obscur qu'on ne la pensé.

On dit à l'appui de cette version que Guiteau s'était arrangé à l'avance avec un cocher qui devait se tenir prêt à le conduire rapidement au *Congressionnal Cemetry* aussitôt qu'il serait revenu de la gare.

En même temps, il avait placé une liasse de papiers dans les mains d'un enfant, de manière prétend-on, à faire croire à sa démenda au cas où il aurait été pris.

Guiteau, a dit, pendant qu'on le conduisait en prison, que l'assassinat du président était prémédité et qu'il était déjà allé à Long-Branch pour tuer M. Garfield, mais qu'il avait été ému par l'état maladif de Mme Garfield et était revenu sans accomplir son funeste projet.

Les personnes qui ont vu Guiteau depuis son attentat disent qu'il ne montre aucun signe de démence.

On raconte qu'il a un complice dont le signalement serait entre les mains de la police. On attend avec anxiété de nouveaux détails à ce sujet.

La secte d'Onéida, à laquelle, d'après une dépêche d'Amérique, aurait appartenu l'assassin du président Garfield, constitue l'une des nombreuses communautés semi-religieuses, semi-communistes, qui ont tenté de faire aux Etats-Unis l'application pratique de leurs doctrines.

Elle tire son nom du canton de l'Etat de New-York où s'étaient établis ses adeptes, lesquels ont pour dogme fondamental l'absolue communauté des biens ; ils pratiquaient aussi jusqu'à ces derniers temps la communauté des femmes ; mais l'hostilité chaque jour croissante de leurs voisins et la menace des poursuites devant les tribunaux de l'Etat les ont forcés à y renoncer l'an dernier.

Washington, 5 juillet

Bulletin de 8 h. 30 :

Le président a passé une bonne nuit.

Son état est, ce matin, décidément plus favorable.

Il n'a éprouvé aucune nausée depuis hier soir.

Le président a pu supporter une nourriture liquide.

Les symptômes de tympanite ont diminué.

Le pouls donne 114 battements.

La température du corps est de 100° Fahrenheit.

Celle de la respiration est restée la même qu'hier.

Washington, 5 juillet.

Le capitaine général de Cuba a fait parvenir à M. Blaine, par l'intermédiaire du ministre espagnol à Washington, l'expression de ses sentiments de regret et d'indignation à l'occasion de l'attentat contre le président Garfield.

M. Sexton, membre du Parlement anglais, a fait exprimer les mêmes sentiments au nom de la réunion tenue à Dublin.

Tout est calme à la résidence présidentielle.

L'état du président ne présente aucun symptôme défavorable.

Washington, 5 juillet, 8 h. 30 matin

Ce matin, à 7 heures, le secrétaire particulier du président de la République a adressé aux membres du cabinet une note annonçant une amélioration marquée dans l'état de M. Garfield.

Washington, 5 juillet

Bulletin officieux de dix heures quarante

L'amélioration dans l'état du président Garfield se maintient.

Les médecins regardent la situation du blessé comme donnant bon espoir.

Le moment qui paraît le plus défavorable est l'intervalle entre 6 et 9 heures du soir.

La réaction pourrait donc survenir ce soir, comme hier.

En ce cas, toutefois, elle ne serait que transitoire, puisque les symptômes du matin témoignent d'une amélioration positive.

Washington, 5 juillet.

Bulletin de midi.

Les symptômes continuent à se maintenir favorables.

Les vomissements ne se sont pas renouvelés.

Le Président dort d'un sommeil normal.

Bulletin de 1 h. 45.

L'état du Président continue à donner bon espoir.

Washington, 6 juillet, 7 h. 35 matin.

Les médecins attendent aujourd'hui une crise qui décidera du sort du Président, on n'a aucune certitude sur le dénouement.

L'assassinat du président Garfield au Parlement anglais

Londres, 4 juillet.

Chambres des Communes. — Sir Stafford Northcote demande si le gouvernement a reçu des informations supplémentaires sur le crime de Washington, et surtout sur l'état du président Garfield.

M. Gladstone répond dans les termes les plus sympathiques et regrette que les dernières nouvelles ne soient pas aussi rassurantes ; mais il faut espérer qu'une amélioration se produira, et que le général Garfield échappera au danger.

Londres, 4 juillet.

Chambre des Lords. — Lord Salisbury demande quelles sont les dernières nouvelles reçues au sujet de l'état du président Garfield.

Lord Granville répond dans les termes les plus sympathiques et ajoute avec regret que des dépêches privées dont l'authenticité ne peut cependant pas être garantie, déclarent que l'état du président est moins favorable.

Le Parlement anglais

Chambre des Communes. — M. Gladstone répondant à M. Sanson assure que les propositions des commissaires français au sujet des traités de commerce sont encore confidentielles, mais il est heureux de voir l'opposition que manifeste l'Angleterre contre l'*inopportunité monstrueuse* des droits protecteurs.

Les articles 7 et 8 du bill agraire sont adoptés.

M. Mac Iver a présenté aujourd'hui à la Chambre des Communes la pétition monstre (d'une longueur de 250 yards et signée par plus de 21,000 personnes) de Bradfort, priant la Chambre de ne pas permettre la conclusion d'un traité de commerce avec la France avant que le pays ait eu l'occasion d'exprimer son opinion sur les conditions proposées, et protestant contre l'admission des produits français libres de droits tandis que les produits anglais étaient si fortement imposés en France.

Chambre des Lords. — Lord Grandvi le répondant à diverses questions, reconnaît que le cas de la Tunisie et celui de la Tripolitaine sont absolument différents.

Il déclare en outre n'avoir pas entendu parler d'une déclaration de M. Tissot sur l'entrée éventuelle des Français en Tripolitaine, il ignore également l'existence d'un traité entre la France et l'Espagne pour le partage du Maroc.

M. Louis Blanc et les socialistes

Paris, 6 juillet, 7 h. 35 matin.

Le *Citoyen* de ce matin contient une lettre de M. Louis Blanc en réponse aux accusations d'un journal qui le range parmi les mitrailleurs du peuple.

Le plébiscite de Genève

Genève, 4 juillet.

Hier, le peuple genevois a rejeté, à une forte majorité, le projet de loi qui avait pour but de remettre l'élection judiciaire au vote populaire et qui retirait ainsi au grand Conseil la nomination des juges.

Ce projet de loi était présenté par le parti radical.

Un comité électoral

On lit dans la *Gazette de France* :

« Nous apprenons qu'un comité vient de se constituer sous la présidence de M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, député, dans le but de réunir des ressources, pour soutenir, sans intervenir dans le choix des personnes, les candidatures qui seront adoptées par les royalistes à Paris et dans les départements. »

Sinistre en mer

Glascow, 5 juillet.

Le capitaine Hansen et revenu ici avec son remorqueur après avoir vainement cherché le paquebot *Vandalia*, allant de Hambourg à New-York avec mille passagers à bord, qui avait été rencontré le 26 juin par 58° 40 latitude et 15° longitude, avec l'arbre de son hélice rompu.

On va envoyer des vapeurs plus puissants continuer les recherches.

L'agent de la compagnie a demandé à l'amirauté d'envoyer un vaisseau de guerre pour coopérer à cette recherche, vu l'urgence du cas.

La santé de l'amiral Pothuau

On a de meilleures nouvelles de M. le vice-amiral Pothuau.

L'ancien ministre de la marine, qui est retenu alité depuis environ deux mois par une affection très-grave, a vu ces jours-ci son état s'améliorer sensiblement.

DERNIÈRE HEURE

La santé de M. Garfield

Washington, 6 juillet, 4 h., matin.

L'amélioration déjà signalée dans l'état du président, continue.

Insurrection algérienne

Les nouvelles contenues dans le *Morning Post* relativement à une prétendue circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire et a une mobilisation de cent mille hommes a destination de l'Afrique sont dénuées de fondement.

Le bruit circule que des troubles auraient éclaté à Négrine, dans le sud de la province de Constantine.

Promotion dans la Légion d'Honneur

Paris, 6 juillet, 10 h. 50 m.

Le *Journal officiel* annonce aujourd'hui la promotion de l'amiral Cloué à la dignité de Grand-Croix, dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Grand incendie en Russie

Paris, 6 juillet, 3 h. 50 soir.

L'incendie de Minsk dure encore.

500 maisons sont déjà réduites en cendres.

Exécution de Midhat-Pacha

Paris, 6 juillet, 5 h.

Des avis de Vienne mentionnent le bruit que le Sultan aurait fait exécuter secrètement Midhat-pacha, dans la nuit du 4 juillet.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 6 juillet

Présidence de M. GAMBETTA

BRUITS DE COULOIRS

On félicite le ministre de la guerre de la nomination du général Saussier en remplacement du général d'Osmont.

LA SÉANCE

A 2 heures, M. le président monte au fauteuil.

Prorogation des traités de commerce

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant prorogation pour trois mois du traité de commerce avec l'Angleterre.

M. DELAFOSSE craint que ce retard ne soit favorable à l'Angleterre.

M. DAUTRESME combat le projet. L'orateur expose que cette prorogation affaiblira l'autorité du Gouvernement dans les négociations. (Bruits.)

DISCOURS DE M. TIRARD

M. TIRARD, ministre du commerce, dit que si le tarif général est d'une application difficile il est nécessaire de conclure des traités assurant aux deux nations des concessions réciproques.

Il était permis de penser que le vote du tarif général ne se serait pas si longtemps fait attendre et que l'échéance de novembre ne serait pas atteinte.

Peut-être ne le sera-t-elle pas ; mais ce qui est certain, c'est que les Chambres ne seront pas réunies à cette époque ou ne le seront pas depuis assez longtemps pour avoir eu le temps d'examiner les traités.

C'est pour ce motif que le Gouvernement demande la prorogation.

La dignité de la France n'en reçoit aucune atteinte. (Très bien.)

DISCOURS DE M. DES ROTOURS

M. DES ROTOURS dit qu'il n'est pas nécessaire de conclure un traité pour assurer les rapports commerciaux entre la France et les autres pays.

On peut appliquer aux nations qui nous font des conditions favorables un tarif également favorable en réservant pour les autres un tarif plus rigoureux.

Un vote de confiance aurait un caractère inconstitutionnel, on ne peut donner un blanc-seing à personne quant il s'agit des affaires du pays.

On a demandé au parlement anglais s'il était vrai que le gouvernement de la Grande-Bretagne fût disposé à reconnaître le protectorat de la France sur la Tunisie en échange de quelques concessions commerciales.

Le ministre répondra probablement que les deux questions avaient été complètement distinctes, mais un nouveau délai enlève une partie de notre autorité dans les négociations. Il permettra de continuer la campagne en faveur du droit à la valeur.

Dans ces conditions, conclut l'orateur, je ne crois pas pouvoir voter la prorogation. (Très bien.)

M. MÉLINE dit qu'il faut voter le projet.

M. ROUHER est du même avis.

La Chambre, consultée, adopte un article unique prorogeant de trois mois les traités existants.

BOURSE LINIÈRE. — Bourse peu mouvementée. Pas de changement et peu d'affaires en lins du pays ; quelques affaires en livrables, prix fermes, ou lins russes ; lins belges plus demandés et prix fermes. Fils et toiles, pas d'affaires, mais on croit à une reprise prochaine.

En étoupes de peignage, bon courant d'affaires.

MARCHÉ AUX GRAINS du 6 juillet. (Cours commercial). — Marché toujours faible mais mieux approvisionné que le précédent. On comptait 400 hectolitres environ.

La vente s'est faite lentement. Les prix sont restés les mêmes.

Farines à 39 fr. en consommation.